Terrorisme sur Arte : un avocat accuse le gouvernement de ne pas toucher aux zones de non droit

écrit par Christine Tasin | 3 août 2016

Arte : jusqu'où faut-il aller ?

Après et avant le gloubi-boulga habituel des bobos islamo-collabos déplorant que le peuple des sans-dents fasse un amalgame entre terrorisme, EI, immigration et terrorisme, déplorant la « récupération politique » – c'est vrai ça c'est gonflé de dénoncer les manques, les erreurs, les absences, les terroristes qui se baladent dans la nature avec juste un bracelet- un passage intéressant avec au moins une personne lucide sur le plateau, des minutes 21 à 25 :

Thibault de Montbrial, avocat spécialiste des questions de sécurité et de terrorisme accuse :

Que ne fait-on pas que l'on pourrait faire ? Très clairement, il y a des endroits où le gouvernement ne veut pas aller pour ne pas déclencher d'émeutes en réponse et pour ne pas qu'il y ait des morts dans les forces de l'ordre dans certaines zones de France où on pourrait faire des perquisitions et aller chercher des gens. Le gouvernement très clairement ne veut pas y aller

-dans certaines banlieues ?

-bien sûr

-dans ce qu’on appelle des zones de non droit ?

— après il faut faire attention aux termes, je dis qu’il y a des zones où les services de renseignement savent qu’il faudrait aller mais savent qu’il y aurait un coût qui risquerait d’être une dégradation pendant quelques jours ou quelques semaines de la situation.

-vous avez des exemples de lieux où la police ne va pas ?

—il faudrait 5 minutes, une partie de la banlieue parisienne, une partie de la banlieue de Grenoble, il y a une grande partie du Sud-est, il y en a dans l’est, il y en a dans le nord… Vous savez je n’ai rien inventé.

http://www.tv-replay.fr/redirection/01-08-16/28-minutes-arte-11804014.html